

INFORMATION COVID-19 : Publication d'annonces légales

Le service de publication des Annonces Légales du Nouvel Economiste reste ouvert et est en mesure de traiter vos commandes comme il le fait habituellement. (prise de commande, devis, attestation de parution, justificatifs).

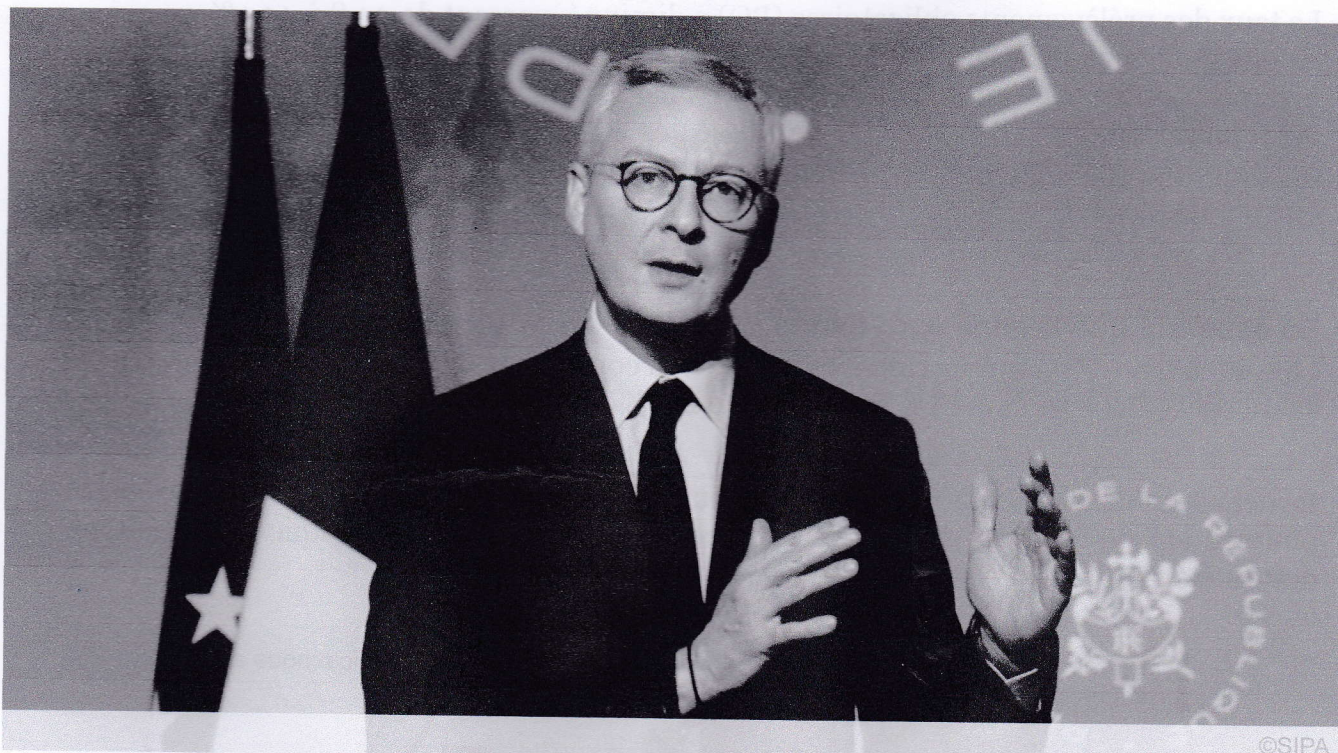
Tél : 01 75 444 117 - Mail : annonceslegales@nouveleconomiste.fr

Le nouvel Economiste suit de près l'évolution nationale du Covid-19 (coronavirus). Notre priorité est le maintien opérationnel de notre société de manière à garantir à nos clients un niveau de service optimum. Nos salariés sont au cœur de notre dispositif. Nous prenons toutes les mesures possibles pour leurs éviter de s'exposer aux risques de contamination. **Tous nos collaborateurs peuvent télétravailler sans se déplacer.**

Prise de risque

La situation fragile des finances publiques avant la crise

La France va affronter la crise avec un déficit élevé et de nature structurelle, une dette de près de 100 % du PIB et, pour la suite, aucune marge de hausse des prélèvements obligatoires



©SIPA



Mécomptes publics, François Ecalle

L'Insee a publié une version provisoire et partielle des comptes publics de 2019 qui permet de faire un premier point sur la situation des finances publiques avant la crise.

Le déficit public est passé de 2,3 % du PIB en 2018 à 3,0 % en 2019, mais les administrations publiques ont supporté exceptionnellement en 2019 à la fois le CICE au titre des salaires de 2018, et les allègements de cotisations sociales qui le remplacent sur les salaires de 2019. Hors impact de cette opération, le déficit public est passé de 2,3 % du PIB en 2018 à 2,1 % en 2019. Sa diminution est légère et il est probablement resté l'un des plus élevés de l'Union européenne.

De 2012 à 2018, la progression des dépenses publiques a été plus faible que dans les années 2000 en France, mais ce ralentissement a été plus important dans beaucoup d'autres pays. Leur taux de croissance a de nouveau augmenté en France en 2019 alors même que la charge d'intérêt de la dette publique a diminué de plus de 5 Mds€. Cette inflexion à la hausse des dépenses publiques résulte notamment des mesures sociales prises en urgence en décembre 2018, mais aussi d'une forte reprise des investissements des collectivités locales. La France est très probablement restée le pays de l'OCDE où le rapport des dépenses publiques au PIB (55,6 % en 2019) est le plus élevé.

■ "La France est très probablement restée le pays de l'OCDE où le rapport des dépenses publiques au PIB (55,6 % en 2019) est le plus élevé"

Le taux des prélèvements obligatoires (PO) a diminué, passant de 44,8 à 44,1 %, ce qui résulte d'une baisse de 0,6 point du fait de mesures temporaires (notamment la juxtaposition du CICE et des allègements de charges qui le remplacent), d'une baisse de 0,4 point en raison des autres mesures de baisse des PO (taxe d'habitation...) et d'une hausse de 0,2 point due au fait que, à législation constante, les recettes ont augmenté un peu plus vite que le PIB.

En espérant que la zone euro tienne...

La composante structurelle (indépendante de la conjoncture économique) du déficit public est restée à peu près la même, au-dessus de 2,0 % du PIB.

Le déficit public était en 2019 proche de celui qui permet de stabiliser la dette en pourcentage du PIB, compte tenu de la croissance de l'activité économique. Et, de fait, la dette a été stabilisée à 98 % du PIB.

■ "En repoussant depuis 40 ans le rééquilibrage de nos comptes publics, nous avons pris un risque très important"

La France va donc devoir affronter une crise particulièrement grave avec un déficit élevé et de nature structurelle, une dette de presque 100 % du PIB et aucune marge de hausse des prélèvements obligatoires quand il faudra rééquilibrer les comptes publics une fois l'activité économique revenue à un niveau normal. Si la zone euro tient, nous pourrions sans doute emprunter les centaines de milliards d'euros nécessaires pour financer notre déficit sur plusieurs années mais, en repoussant depuis 40 ans le rééquilibrage de nos comptes publics, nous avons pris un risque très important.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également